
Sixième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 24 septembre à 19 h 00, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Philippe Simard	Président (2021)
M ^{me} Raphaëlle Guy-Dorion	Secrétaire (2021)
M. Pierre Jarest	Trésorier (2020)
M ^{me} Louise Lacroix	Administratrice (2021)
M ^{me} Lucie Bruneau	Administratrice cooptée (2020)
M ^{me} Carmen Guérin	Administratrice (2020)
M. Thomas Vernes	Administrateur (2020)
M. Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2020)
M. Gabriel Côté	Administrateur coopté (2020)

Membres sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

ABSENCE :

M ^{me} Françoise Mercure	Vice-présidente (2020) (Démissionnaire)
M. Louis Murray-Leclerc	Administrateur (2021)

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Sébastien Paquet	Urbaniste, Direction de la gestion territoriale
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 40 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
19-06-03	Consultation publique Modification de zonage visant le 191-195 chemin Sainte-Foy (ancien garage Bérubé)	19 h 03
19-06-04	Procès-verbal du conseil d'administration du 18 juin 2019 ➤ Adoption et affaires découlant du procès-verbal	20 h 15
19-06-05	Fonctionnement du conseil d'administration ➤ Consultation publiques à venir : 300 Chemin Sainte-Foy ➤ Modification de la date de la prochaine rencontre ➤ Deux postes à combler et nomination d'un vice-président	20 h 20
19-06-06	Période d'échange réservée aux conseillers municipaux	20 h 45
19-06-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 50
19-06-08	Période des comités de travail du conseil d'administration 1. <i>Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement</i> ➤ Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable 2. <i>Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication</i> 3. <i>Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification</i> 4. Concours photo 5. Autres suivis	21 h 00
19-06-09	Trésorerie 1. Paiement de la secrétaire de rédaction 2. États des revenus et des dépenses 3. Paiement de factures s'il y a lieu	21 h 30
19-06-10	Correspondance Lettres transmises Communications écrites reçues	21 h 40
19-06-11	Divers Projet collectif de géothermie Surveillance des patinoires	21 h 45
19-06-12	Levée de l'assemblée	22 h 00

Procès-verbal

- 19-06-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Jean-Philippe Simard, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 10.
- 19-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Un item est ajouté au point 5 et un autre au point 11.
SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DUMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-06-03 Consultation publique**
Modification de zonage visant le 191-195 chemin Sainte-Foy (ancien garage Bérubé)

M. Denis Bergeron présente M. Sébastien Paquet, urbaniste responsable du dossier à la Direction de la gestion territoriale de la Ville de Québec. Ce dernier présente la modification de zonage soumise à la consultation publique. Les modifications portent sur l'augmentation de la hauteur du bâtiment (de 13,5 m à 15,5 m), l'augmentation de l'espace commercial (de 300 à 850 m²), la hausse du pourcentage de grands logements ainsi que sur la suppression de l'usage d'hébergement touristique. M. Jean Rousseau poursuit avec les enjeux du projet tandis que M^{me} Louise Amyot, architecte pour le promoteur, précise quelques aspects techniques.

Durant la période qui suit, dix membres ainsi que les administrateurs posent des questions ou font des commentaires. Les administrateurs délibèrent ensuite à huis-clos.

RÉSOLUTION 19-CA-29

Concernant une demande de huis-clos relativement à la modification de zonage visant le 191-195 Chemin Ste-Foy

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Philippe Simard, IL EST RÉSOLU de procéder à un huis-clos pour évaluer la demande de modification au zonage visant le 191-195-Chemin Ste-Foy. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

A ajouter par Denis Bergeron la Résolution 19-CA-30 concernant la recommandation du conseil de quartier.

19-06-04 Procès-verbal du conseil d'administration du 18 juin 2019

Ajouter M. Jean-Pierre Bédard parmi les membres présents et corriger une coquille à la dernière page.

RÉSOLUTION 19-CA-31

Concernant l'adoption du procès-verbal du 18 juin 2019

SUR PROPOSITION DE M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Louise Lacroix, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 18 juin 2019 tel que modifié.

19-06-05 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ Consultation publiques à venir : 300 Chemin Sainte-Foy

M. Jean-Philippe Simard mentionne qu'il y aura une consultation publique lors de la prochaine assemblée régulière concernant une modification à la réglementation de zonage visant un projet immobilier au 240-270 et 300 chemin Sainte-Foy (Villas Petry-Amyot et Mountain-Kirouac).

➤ Modification de la date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine réunion est reportée au 28 octobre 2019 en raison de la tenue d'élection fédérale.

RÉSOLUTION 19-CA-32

Concernant le report de la prochaine assemblée générale au 28 octobre 2019

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lucie Bruneau, DUMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de reporter la prochaine assemblée générale du conseil de quartier de Montcalm au 28 octobre 2019.

➤ Deux postes à combler et nomination d'un vice-président

M^{me} Françoise Mercure a donné sa démission au cours de l'été en raison de ses engagements professionnels.

RÉSOLUTION 19-CA-33

Concernant la démission de M^{me} Françoise Mercure

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard DUMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Jarest, IL EST RÉSOLU d'accepter la démission de la vice-présidente, M^{me} Françoise Mercure. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 19-CA-34

Concernant la reconnaissance de l'implication de M^{me} Françoise Mercure au sein du conseil de quartier de Montcalm

SUR PROPOSITION DE M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion DUMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de souligner l'apport exemplaire et considérable de M^{me} Françoise Mercure au sein du conseil de quartier de Montcalm. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La nomination d'un(e) vice-président(e) est reportée à une prochaine assemblée.

Deux postes étant vacants, M. Simard invite les personnes intéressées à se joindre au conseil de quartier. M. Gabriel Côté dépose sa candidature. M. Bergeron déclare le formulaire de candidature conforme. M. Côté se présente. Étudiant de premier cycle en journalisme, il est particulièrement intéressé par les questions environnementales et les enjeux sociaux.

RÉSOLUTION 19-CA-35

Concernant la nomination d'un administrateur coopté au sein du conseil de quartier de Montcalm

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Lucie Bruneau, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm nomme M. Gabriel Côté au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19-06-06 Période d'échange réservée aux conseillers municipaux

M. Yvon Bussièrès mentionne que M. Marc des Rivières, directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec aurait souhaité rencontrer dans les plus brefs délais le conseil de quartier au sujet d'un projet pilote de l'Association canadienne des automobilistes (CAA-Québec), visant à créer une brigade scolaire dans une aire de débarquement de l'école Anne-Hébert pour sécuriser les allées et venues des enfants jusque dans la cour d'école. Pour ce faire toutefois, la circulation sur la rue Brown doit être modifiée pour en faire un sens unique en direction nord, entre la rue Père-Marquette et le Chemin Ste-Foy. La circulation vers le sud devra se faire par les rues avoisinantes. Une consultation publique sera nécessaire. M. Bergeron revient plus loin sur la planification d'une rencontre avec M. des Rivières.

M. Bussièrès invite les gens à lui faire part, d'ici vendredi, de leur intérêt concernant les projets à inscrire au prochain plan triennal d'investissement de la Ville de Québec (PTI 2020-2022). Il a déjà une liste de quelques projets concernant la mobilité, la sécurité routière et l'agriculture urbaine.

M. Bussières mentionne qu'il tiendra, cet automne, comme les années passées, une rencontre annuelle. Il en profitera pour discuter de différents thèmes comme la mobilité, les artères commerciales et les besoins à venir pour consolider la qualité de vie du quartier.

M. Bussières rappelle que les vignettes Tempête seront disponibles à compter du 23 septembre **16 octobre**. La Ville de Québec a lancé une démarche de consultation publique en vue de développer un plan d'action sur l'agriculture urbaine. Un sondage en ligne sur le sujet est disponible jusqu'au 15 octobre. Il y a eu inauguration la semaine dernière d'un jardin communautaire sur le boulevard de l'Entente, devant le CEGEP Garneau.

Finalement, M. Bussières mentionne que le Centre libre-Service Desjardins situé au coin du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Murray fermera prochainement. La caisse sera relocalisée au coin des rues Cartier et Fraser. Les guichets automatiques de la Pharmacie Brunet et des Halles du Petit Quartier seront éventuellement fermés. Toutefois le guichet situé sur la rue des Érables demeure.

M. Jean Rousseau rappelle la coupure des heures des brigadiers au coin des rues près des écoles. Il indique que les écoles et la commission scolaire n'ont pas été informés. Les conseils d'établissement et les parents devraient être consultés.

Il y a eu plusieurs conseils d'arrondissement et conseils municipaux depuis la dernière assemblée du conseil de quartier. Une des motions qu'il a déposées a passé, soit celle concernant des programme d'aide à la rénovation dans des secteurs à valeur patrimoniale. Ces programme ont pris de l'âge, certaines étant en place depuis plus de 30 ans. Un comité de travail va se pencher sur ces programmes. Éventuellement, M. Rousseau va convoquer une rencontre pour recueillir des informations sur l'expérience des usagers de ces programmes.

Les conseillers ont été appelés à se pencher sur le PTI. Toutefois, l'échéancier étant très serré et l'accès aux orientations de la Ville étant restreint, il est difficile de soumettre des propositions sans compter que plusieurs projets ont par le passé étaient retirés du PTI sans aucune justification. M. Rousseau propose tout de même de faire une suggestion concernant le ralentissement de la circulation routière au moyen de trottoirs en saillie.

En automne, il y aura consultation sur la sécurité routière. La sécurité des piétons et des cyclistes est un enjeu majeur dans le quartier. M. Rousseau se bat depuis longtemps pour avoir une traverse sécuritaire sur la rue Salaberry et un panneau de ralentissement sur l'avenue de Bourlamaque, direction nord, pour sécuriser la voie cyclable bidirectionnelle.

Le projet du tramway suit son cours et va être soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de sorte que beaucoup d'informations seront rendues publiques à cette occasion. Plusieurs rues du quartier seront affectées. Un des enjeux concerne la sortie du tramway dans le quartier de Montcalm et l'interdiction de tourner à gauche sur certaines rues, possiblement les rues Manrèse et du Parc.

Concernant l'agrile du frêne, la progression de l'épidémie est beaucoup plus rapide que ce qui avait été prévu il y a deux ans. Des 17 quartiers initialement touchés dans

la Ville de Québec, il y en a maintenant 32 affectés sur 35 au total. L'abattage massif d'arbres devra se poursuivre. Dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, cela représente 5 392 frênes publics ou privés. Les mesures actuelles d'injection ne font que retarder l'abattage et ne corrigent pas la situation. Une des grandes conséquences de l'abattage systématique est de réduire la canopée de la Ville de Québec qui sera en deçà de ses objectifs en 2020. Les arbres abattus sont remplacés par plus d'une espèce ce qui favorise la diversité. La Ville analyse actuellement comment elle peut récupérer le bois de frêne résultant de l'abattage.

Statistiques Canada vient de rendre publique des données sur la population. Ces données seront disponibles par arrondissement et par quartier. M. Denis Bergeron va acheminer aux membres du conseil les liens vers ces données dès qu'il les aura reçus.

19-06-07 Période de questions et commentaires du public

M. Guy Boivin mentionne que la fermeture du guichet automatique de l'avenue Murray affectera plusieurs personnes à mobilité réduite. Ils auront maintenant un kilomètre à marcher pour accéder à un guichet. M. Bussièrès rapporte qu'il y a actuellement 122 usagers. Il est prévu que du transport adapté ainsi que des cours sur les transactions en ligne seront offerts aux usagers.

M. Boivin poursuit en soulignant que les piétons ne sont pas pris en considération dans les grands travaux routiers urbains, notamment au coin du boulevard René-Lévesque et de la rue Belvédère. C'est la troisième fois en peu de temps que des travaux sont effectués à cet endroit. En réponse à sa question, la Ville a informé M. Boivin que les piétons n'avaient qu'à utiliser le trottoir de l'autre côté de la rue, ce qui ne fait pas toujours du sens. Il souhaite que le conseil de quartier fasse des représentations auprès de la Ville pour que les piétons soient pris en considération lors de travaux routiers sur de grandes artères urbaines.

M. Boivin termine en soulignant le succès d'une activité tenue dans la Ville de Saint-Hyacinthe. Lors de la reprise des activités culturelles à l'automne, tous les organismes offrant des services ont tenu une sorte de salon très animé où les gens pouvaient s'informer et s'inscrire à toutes sortes d'activités. Il souligne le caractère rassembleur et dynamique d'un tel événement qu'il souhaiterait voir reproduit dans la ville de Québec.

M. Jean Barré intervient pour signaler la vitesse excessive des automobilistes circulant sur l'avenue des Braves. La limite est de 30 km/h mais il est fréquent de voir rouler à 75 km/h. Le problème est connu sur ce territoire fédéral mais M. Barré déplore que la Ville de Québec ne fasse pas davantage pour éduquer les automobilistes sur les artères avoisinantes. Il s'interroge sur l'avenir de la ville et du quartier en particulier si la Ville continue de tolérer de tels excès. M. Bussièrès l'invite à faire une sortie publique sur le sujet.

M. Alain Gagné s'interroge sur le rôle du conseil de quartier dans le projet de tramway. Il y aura beaucoup d'impacts et d'enjeux qu'il faut voir venir pour préserver la qualité de vie. C'est une révolution. Il voudrait que la population soit bien informée. M. Simard rappelle que les informations sortent au compte-gouttes mais que cela devrait changer lors de la présentation du projet au BAPE. M. Rousseau déplore qu'il n'y ait pas d'occasions de s'organiser et de se prononcer en tant que quartier. M. Bussièrès donne en exemple une pétition de résidents du quartier Saint-

Sacrement contre le déplacement éventuel de la station Gérard-Morissette.

M. Denis Bergeron revient sur le projet pilote de brigadiers scolaires du CAA. M. des Rivières a proposé de rencontrer les administrateurs du conseil de quartier lors d'une séance préparatoire d'une heure et demie au cours de la semaine prochaine. Par la suite, d'ici deux semaines, il y aurait une rencontre publique avec les gens des rues affectées, principalement la rue Brown. Tout le projet doit être en marche pour le 31 octobre. Plusieurs des membres du conseil seraient disponibles mardi, mercredi ou jeudi de la semaine prochaine. M. Bergeron recontacte les administrateurs dès demain sur le sujet.

19-06-08 Période des comités de travail du conseil d'administration

Compte-tenu de l'heure tardive, on passe au point Divers, puis M. Simard revient rapidement sur les comités de travail.

1. Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement

- Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable
Les travaux vont redémarrer bientôt. La rencontre avec M. des Rivières, la semaine prochaine, sera une belle opportunité de discuter de ce projet. Le comité prendra contact avec Jimmy Duchesneau, ancien membre porteur du comité afin d'orienter les actions à venir.

2. Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication

M^{me} Mercure était responsable de ce comité mais elle a démissionné. Il faudra voir qui prend la relève. Le suivi de la politique de participation citoyenne qui doit sortir cet automne est au cœur de ce comité. Un citoyen, M. Philippe Gosselin, interroge M. Bussières sur la politique et l'avenir des conseils de quartier. M. Bussière ne peut s'engager sur la politique qui est à l'étude. Par contre, il souligne que les conseils de quartier n'ont pas seulement un rôle de consultation publique à assumer, ils ont un rôle important à jouer sur la vision de leur quartier, sur la qualité de vie, l'environnement, la sécurité, la mobilité.

3. Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification

4. Concours photo

Le concours est relancé. Comme l'année dernière, M. Jean-Pierre Bédard mentionne qu'un budget de 100 \$ est requis. Une résolution en ce sens est prise dans le point Trésorerie.

5. Autres suivis

Aucun point n'est mentionné.

19-06-09 Trésorerie

1. Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 19-CA-36

Concernant le paiement des frais de rédaction pour l'assemblée du 28 mai 2019

SUR PROPOSITION DE M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ à

M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 28 mai 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 19-CA-37

Concernant le paiement des frais de rédaction pour l'assemblée du 24 septembre 2019

SUR PROPOSITION DE M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 24 septembre 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. États des revenus et des dépenses

M. Pierre Jarest indique que l'encaisse est actuellement de 4 836,78 \$. Des chèques totalisant 929 \$ n'ont pas encore été encaissés.

3. Paiement de factures s'il y a lieu

Quatre nouvelles factures dont trois concernent l'école Anne-Hébert ont été reçues. Ces dernières concernent le projet d'initiative de bacs potagers pour lequel le conseil a reçu une subvention de la Ville de Québec de 2 000 \$ (résolution 19-CA-03). Malheureusement M. Pierre Jarest ne sait pas à qui faire les chèques en question. M. Thomas Vernes s'occupe de faire le suivi auprès de l'école.

Deux autres paiements sont autorisés.

Résolution 19-CA-38

Concernant le paiement de 100 \$ dans le cadre du concours de photos

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Simard, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lucie Bruneau, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 100\$ pour l'achat de dollars Quartier en lien avec le concours de photo 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 19-CA-39

Concernant les frais de renouvellement au Registraire des entreprises

SUR PROPOSITION DE M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de rembourser la somme de 35 \$ à M. Denis Bergeron pour les frais associés à l'inscription du conseil de quartier Montcalm au Registraire des entreprises. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**19-06-10 Correspondance
Lettres transmises**

Communications écrites reçues :

2019-06-26 Ça Marche Doc !
2019-06-26 Infolettre – CRE
2019-07-05 Mobilisation Haute-Ville
2019-08-13 Infolettre – Vivre en Ville
2019-08-20 Démission de Mme Françoise Mercure
2019-08-27 Mobilisation Haute-Ville
2019-08-28 Infolettre – CRE
2019-08-29 Infolettre – Mobilisation Haute-Ville
2019-09-06 Invitation de Montcalm en Fête
2019-09-06 Invitation du FCVQ

2019-09-10 Vivre en Ville
2019-09-11 Infolettre – Mobilisation Haute-Ville
2019-09-12 Mobilisation Haute-Ville

19-06-11 Divers

Projet collectif de géothermie

M. Simard mentionne qu'il a reçu une demande de citoyens pour rencontrer le conseil au sujet d'un projet de géothermie. Un document en ce sens a été remis aux membres du conseil. Ces derniers sont d'avis de rencontrer ces citoyens lors d'une prochaine assemblée régulière, si possible sans consultation publique, donc possiblement en novembre.

Surveillance des patinoires

M. Simard mentionne que M. Louis Pagé a signalé le besoin de prolonger les heures d'utilisation des patinoires extérieures de la Ville de Québec. M. Bergeron, qui a traité des demandes similaires provenant d'autres conseils de quartier, mentionne que c'est une question de responsabilité civile et d'assurance advenant des accidents, en particulier lors de parties de hockey. La Ville se doit d'assurer une présence lors de l'utilisation des patinoires. À cet égard, il y a des contraintes de budget et de personnel, notamment une pénurie de main d'œuvre. M. Simard va suggérer à M. Pagé de contacter la Ville de Québec.

19-06-12 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Simard, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Carmen Guérin, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h 45. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La prochaine assemblée du conseil aura lieu exceptionnellement le lundi 28 octobre 2019.

Signé

M. Jean-Philippe Simard

Président

Signé

M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion

Secrétaire